

Document généré le mercredi 10 juillet 2024 à 11:02

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 08/07/24	10/07/24	2149	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	08/07/24 à 16h10	10/07/24 à 09h31	3/3	24-79904	<u>24-</u> <u>79904</u>
JOUE	Intégrale	08/07/24 à 16h10	10/07/24	3/3		<u>413530-</u> <u>2024</u>

Service : CPJ**Référents : SARA BENCHEMSI****Classification CPV :**Principale : **39162110** - Fournitures scolairesComplémentaires : **39162100** - Matériel pédagogique

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet **Achat de fournitures scolaires et pédagogiques pour les besoins de la commune de L'Isle sur la Sorgue (2 lots)**

Référence AO24-04

Type de marché Fournitures

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRL06

Lieu principal de livraison Territoire de la Commune de L'Isle sur la Sorgue
84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Description Achat de fournitures scolaires et pédagogiques pour les besoins de la commune de L'Isle sur la Sorgue (2 lots) La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP. L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel propre à chaque lot, passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le montant maximum annuel des prestations pour le lot n°1 est fixé à 60 000 € HT (Soit 240 000 € HT sur 4 ans). Le montant maximum

annuel des prestations pour le lot n°2 est fixé à 30 000 € HT (Soit 120 000 € HT sur 4 ans).

Code CPV principal 39162110 - Fournitures scolaires

Code CPV complémentaire 39162100 - Matériel pédagogique

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 360 000,00 €

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Fournitures scolaires Description : Fournitures scolaires	30 000	39162110

Acceptation des variantes : Non

Options : Oui

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification, il est reconductible 3 fois pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.

Reconductions : Oui

La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 48 mois.

Informations complémentaires : La fourniture des échantillons indiqués en jaune dans le BPU du lot 1 est obligatoire.

La valeur estimée du DQE est fixée à 30 000€ HT

N° 02	Fournitures pédagogiques Description : Fournitures pédagogiques	20 000	39162100
-------	--------------------------------------------------------------------	--------	----------

Acceptation des variantes : Non

Options : Oui

Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification, il est reconductible 3 fois pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.

Reconductions : Oui

La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 48 mois.

Informations complémentaires : La fourniture des échantillons indiqués en jaune dans le BPU du lot 2 est obligatoire.

La valeur estimée du DQE est fixée à 20 000€ HT.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier.

Les prix sont fermes la première année puis ajustables annuellement.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Lot n° 01 : Fournitures scolaires

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Cf. article 5.1 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Cf. article 5.1 du règlement de la consultation

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Cf. article 5.1 du règlement de la consultation

Lot n° 02 : Fournitures pédagogiques

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Cf. article 5.1 du règlement de la consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Cf. article 5.1 du règlement de la consultation

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Cf. article 5.1 du règlement de la consultation

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Lot n° 01 : Fournitures scolaires

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Lot n° 02 : Fournitures pédagogiques

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **09/09/24 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 09/09/24 à 14h00

Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire. L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <http://www.marches-publics.info>. L'intégralité des documents se trouve

sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre est détaillé à l'article 5.1 du règlement de consultation. Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : <http://www.marches-publics.info>. Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes. Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du RC. La prestation sera financée selon les modalités suivantes : Financement sur le budget Ville de la Commune. Les plis comme les échantillons obligatoires devront parvenir à destination avant la date et l'heure limite de réception des offres le lundi 09 septembre 2024 12h00. La fourniture des échantillons est à la charge du candidat. En cas d'échantillons manquants l'offre sera déclarée irrégulière et ne sera pas analysée. Les modalités d'envoi sont détaillées à l'article 5.2 du règlement de la consultation.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31^{ème} jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 08/07/24 à la publication

Marches-Publics.info V9.7